



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU GERS

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°32-2016-066

PUBLIÉ LE 12 OCTOBRE 2016

# Sommaire

## DDFIP

32-2016-09-01-049 - Delegations SIP SIE CONDOM 01 09 2016 (3 pages)	Page 3
32-2016-09-01-050 - Delegations SIP SIE MIRANDE 01 09 2016 (5 pages)	Page 7
32-2016-09-01-051 - délégations speciales EAUZE septembre 2016 (6 pages)	Page 13

DDFIP

32-2016-09-01-049

Delegations SIP SIE CONDOM 01 09 2016

*Delegations SIP SIE CONDOM 01 09 2016*



## DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU GERS  
2 Place Jean DAVID  
BP 80302  
32007 AUCH CEDEX

### Arrêté portant délégation de signature

L'administrateur général des finances publiques, directeur départemental des finances publiques du Gers,

Vu le code général des impôts, et notamment les articles 408 et 410 de son annexe II, et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L.257 A, L.247 et R\*247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions transitoires relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Vu l'instruction du 13 novembre 2003 ;

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>** - Délégation de signature est donnée par le responsable du SIP-SIE de Condom aux Inspecteurs des finances publiques dont les noms suivent :

- M. Bernard MONTET
- Mme Elyane MARTIN

à l'effet de prendre ou de signer, au nom du Directeur départemental des finances publiques :

1°) dans la limite de 15 000 €, des décisions contentieuses d'admission totale, d'admission partielle, de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office ou des décisions gracieuses de rejet, remise, modération ou transaction ;

2°) sans limite de montant, des décisions sur les demandes de plafonnement en fonction de la valeur ajoutée de contribution économique territoriale, pour les entreprises dont tous les établissements sont situés dans le ressort du service ;

3°) dans la limite de 15 000 € par demande, des décisions sur les demandes de remboursement de crédit de TVA ;

4) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses sans limitation de montant ;

5°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;

6°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

a) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, le délai accordé ne pouvant excéder 6 mois et porter sur une somme supérieure à 15 000 € ;

b) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

c) tous actes d'administration et de gestion du service.

  
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

Article 2 - Délégation de signature est donnée par le responsable du SIP-SIE de Condom, aux contrôleurs des finances publiques dont les noms suivent :

- Mme Sophie DURET
- Mme Elise RODRIGUEZ-HERNANDEZ
- M. Laurent DURET
- M. Hervé SOUVESTRE
- M. Patrice PETI-JEAN
- M. Olivier LAUGA
- Mme LLUSCA Carole
- Mme Annie GRAVOUIL-POURROUQUET
- Mme Hélène PEREZ
- M. Claude DUBOS
- M. Patrice LUCAS
- M. Guillem TOURNOU
- Mme Béatriz LACOSTE

à l'effet de prendre ou de signer, au nom du Directeur départemental des finances publiques :

1°) des décisions contentieuses d'admission totale, d'admission partielle, de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office ou des décisions gracieuses de rejet, remise, modération ou transaction dans la limite de 10 000 € ;

2°) dans la limite de 10 000 € par demande, des décisions sur les demandes de remboursement de crédit de TVA ;

3°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;

4°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

a) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, le délai accordé ne pouvant excéder 6 mois et porter sur une somme supérieure à 10 000 € ;

b) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ;

Article 3 - Délégation de signature est donnée par le responsable du SIP-SIE de Condom, aux agents administratifs des finances publiques dont les noms suivent :

- Mme Marie-Christine MARTINEZ
- Mme Claudine DUPRAT
- Mme Céline RAFEL
- M. Gaël LEROY

À l'effet de prendre, au nom du Directeur départemental des finances publiques, dans la limite de 2 000 € des décisions contentieuses d'admission totale, d'admission partielle, de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office portant sur des impositions d'impôt sur le revenu ou d'impôt assimilés, de taxe d'habitation, de redevance audiovisuelle et de taxes foncières.

Article 4 - Toutefois, pour tous les agents, inspecteurs, contrôleurs et agents administratifs, la délégation pour admission, admission partielle ou rejet ne peut être appliquée pour des réclamations portant sur des impositions consécutives à :

- des opérations de contrôle fiscal ;
- des rehaussements opérés suivant une procédure d'imposition d'office.

Article 5 - En cas d'absence du responsable du SIP-SIE de Condom, délégation de signature est donnée dans les conditions et limites fixées par la délégation automatique accordée aux responsables de service à Mme Elyane MARTIN et M. Bernard MONTET, inspecteurs des finances publiques.

Article 6 - Le présent arrêté sera affiché dans les locaux où l'activité est exercée.

A AUCH, le 9 septembre 2016

Le responsable du SIP-SIE,



Alain MOREAU

Inspecteur principal des finances publiques,

# DELEGATIONS DE SIGNATURE

## LISTE DES AGENTS DE LA DIRECTION BENEFICIAIRE D'UNE DELEGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR DEPARTEMENTAL DES FINANCES PUBLIQUES DU GERS

(Délégations de signature accordées en matière de traitement du contentieux fiscal)  
Les actes de délégation peuvent être consultés sur demande auprès de M Pascal CANO, Contrôleur des finances publiques

### SIP-SIE DE CONDOM

MME MARTIN Elyane	Inspectrice des finances publiques	01/09/2016	M PETI-JEAN Patrice	Contrôleur des finances publiques	01/09/2016
M MONTET Bernard	Inspecteur des finances publiques	01/09/2016	M SOUVESTRE Hervé	Contrôleur des finances publiques	01/09/2016
MME GRAVOUIL-POURROUQUET Annie	Contrôleuse principale des finances publiques	01/09/2016	M TOURNOU Guillem	Contrôleur des finances publiques	01/09/2016
MME DURET Sophie	Contrôleuse principale des finances publiques	01/09/2016	M LAUGA Olivier	Contrôleur des finances publiques	01/09/2016
MME PEREZ Hélène	Contrôleuse principale des finances publiques	01/09/2016	M DUBOS Claude	Contrôleur des finances publiques	01/09/2016
M DURET Laurent	Contrôleur principal des finances publiques	01/09/2016	MME DUPRAT Claudine	Agente des finances publiques	01/09/2016
M LUCAS Patrice	Contrôleur principal des finances publiques	01/09/2016	M LEROY Gael	Agent des finances publiques	01/09/2016
MME LACOSTE Béatriz	Contrôleuse des finances publiques	01/09/2016	MME MARTINEZ Marie-christine	Agente des finances publiques	01/09/2016
MME RODRIGUEZ-HERNANDEZ Eïse	Contrôleuse des finances publiques	01/09/2016	MME RAFEL Céline	Agente des finances publiques	01/09/2016
MME LLUSCA Carole	Contrôleuse des finances publiques	01/09/2016			

DATE D'AFFICHAGE DE LA LISTE : 09/09/2016

Le Responsable du SIP-SIE

Alain MOREAU  
Inspecteur principal des finances publiques



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

DDFIP

32-2016-09-01-050

Delegations SIP SIE MIRANDE 01 09 2016

*Delegations SIP SIE MIRANDE 01 09 2016*



**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU  
GERS**  
2 Place Jean DAVID  
BP 80302  
32007 AUCH CEDEX

**Arrêté portant délégation de signature**

L'administrateur général des finances publiques, Directeur départemental des finances publiques du Gers,  
Vu le code général des impôts, et notamment l'article 410 de son annexe II,

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions transitoire relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu l'instruction du 13 novembre 2003 ;

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>** - Délégation de signature est donnée par la responsable du SIP-SIE, à l'effet de prendre, au nom du directeur départemental des finances publiques, des décisions contentieuses d'admission totale, d'admission partielle, de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office ou des décisions gracieuses de rejet, remise, modération ou transaction dans la limite de 15 000 euros, à *l'inspecteur des finances publiques* dont le nom suit :

- **M. Mathieu OLIVEIRA**

**Article 2** - Délégation de signature est donnée par le responsable du SIP-SIE, à l'effet de prendre, au nom du directeur départemental des finances publiques, des décisions contentieuses d'admission totale, d'admission partielle, de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office ou des décisions gracieuses de rejet, remise, modération ou transaction dans la limite de 10 000 euros, aux *contrôleurs des finances publiques* dont les noms suivent :

- |                                 |                                |
|---------------------------------|--------------------------------|
| - <b>Mme Véronique SAMALENS</b> | - <b>Mme Michelle NAVARRE</b>  |
| - <b>Mme Annie DUFFAU</b>       | - <b>Mme Carlyne DASTUGUE</b>  |
| - <b>M. Jérôme LAURANCIN</b>    | - <b>M. Yves DASSONNEVILLE</b> |
| - <b>Mme Anne-Marie MONY</b>    | - <b>M. William GERS</b>       |
| - <b>Mme Emilie TELOT</b>       |                                |

▲  
**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES**

**Article 3** - Délégation de signature est donnée par le responsable du SIP-SIE, à l'effet de prendre, au nom du directeur départemental des finances publiques, des décisions contentieuses d'admission totale, d'admission partielle, de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office portant sur des impositions d'impôt sur le revenu ou d'impôt assimilés, de taxe d'habitation, de redevance audiovisuelle et de taxes foncières non consécutives à une contrôle fiscal et dans la limite de 2 000 euros, aux *agents administratifs des finances publiques* dont les noms suivent :

- Mme Marie-Pierre DASSONNEVILLE
- Mme Geneviève DUPUY
- Mme Patricia LAURENT
- Mme Véronique BERODE
- 
- Mme Chantal BEYT
- M. Michel SERRA
- M. Pierre LAINE
- Mme FOURTEAU Daniele

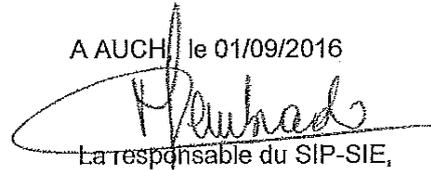
Toutefois, pour tous les agents, inspecteurs, contrôleurs et agents administratifs, la délégation pour admission, admission partielle ou rejet ne peut être appliquée pour des réclamations portant sur des impositions consécutives à :

- - des opérations de contrôle fiscal ;
- - des rehaussements opérés suivant une procédure d'imposition d'office.

**Article 4** – En cas d'absence du responsable du service des impôts des particuliers et des entreprises, délégation de signature est donnée dans les conditions et limites fixées par la délégation automatique accordée aux responsables de service à **M. Mathieu OLIVEIRA**, inspecteur des finances publiques.

**Article 5**– Le présent arrêté sera affiché dans les locaux où l'activité est exercée.

A AUCH le 01/09/2016



La responsable du SIP-SIE,

Anne-Marie MEMBRADO  
Inspectrice divisionnaire des finances publiques,

**CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES de MIRANDE**

Services des Impôts des Particuliers - Foncier  
Service des Impôts des Entreprises  
4, Place de la Halle BP 56  
32300 MIRANDE

**Points d'ordre / Références**

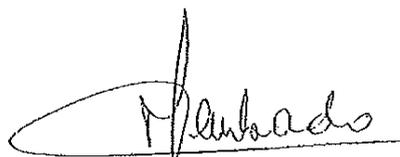
Votre correspondant : Anne-Marie MEMBRADO  
Tél : 05 62 66 82 68  
Fax : 05 62 66 80 86  
Courriel :  
anne-marie.membrado@dgfip.finances.gouv.fr  
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi  
8h45-12h00 13h30-16h15  
Avec rendez-vous

Objet : Délégations

Le Responsable des Finances Publiques soussigné donne délégation à :

- Monsieur Mathieu OLIVEIRA
- Monsieur William GERS
- Madame Anne-Marie MONY
- Madame Carlyne DASTUGUE

pour signer les avis à tiers détenteurs et les déclarations de créances, les délais de paiement et les mainlevées.



Anne-Marie MEMBRADO

Responsable du SIP-SIE de MIRANDE



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### Arrêté portant délégation de signature

Le comptable du service des impôts des entreprises de MIRANDE

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment son article L. 257 A ;

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Délégation de signature est donnée à l'effet de signer et rendre exécutoire les avis de mise en recouvrement et de signer les mises en demeure, au nom du comptable, aux agents exerçant leurs fonctions au service des impôts des entreprises de MIRANDE dont les noms suivent :

- Monsieur Mathieu OLIVEIRA , Inspecteur
- Monsieur Yves DASSONNEVILLE, Contrôleur Principal
- Madame Michèle NAVARRE, Contrôleuse Principale
- Madame Véronique SAMALENS, Contrôleuse Principale
- Monsieur William GERS, contrôleur
- Madame MONY Anne-Marie , contrôleur principale
- 

**Art. 2 .** – Le présent arrêté sera affiché dans les locaux du service des impôts des entreprises de MIRANDE

A MIRANDE le 01/09/2016

La Comptable du Service des Impôts des Entreprises,

Anne-Marie MEMBRADO

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES



# DELEGATIONS DE SIGNATURE

## LISTE DES AGENTS DE LA DIRECTION BENEFICIAIRE D'UNE DELEGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR DEPARTEMENTAL DES FINANCES PUBLIQUES DU GERS

(Délégations de signature accordées en matière de traitement du contentieux fiscal)  
Les actes de délégation peuvent être consultés sur demande auprès de M Pascal CANO, Contrôleur des finances publiques

### SIP-SIE DE MIRANDE

M OLIVEIRA Mathieu	Inspecteur des finances publiques	01/09/2016	M GERS William	Contrôleur des finances publiques	01/09/2016
M DASSONNEVILLE Yves	Contrôleur principal des finances publiques	01/09/2016	MME BEYT Chantal	Agente des finances publiques	01/09/2016
MME SAMALENS Véronique	Contrôleuse principale des finances publiques	01/09/2016	MME DUPUY Geneviève	Agente des finances publiques	01/09/2016
MME DASTUGUE Carlyne	Contrôleuse principale des finances publiques	01/09/2016	MME DASSONNEVILLE Marie-Pierre	Agente des finances publiques	01/09/2016
MME DUFFAU Annie	Contrôleuse principale des finances publiques	01/09/2016	MME LAURENT Patricia	Agente des finances publiques	01/09/2016
MME NAVARRE Michelle	Contrôleuse principale des finances publiques	01/09/2016	MME BERODE Véronique	Agente des finances publiques	01/09/2016
MME NAVARRE Michelle	Contrôleuse principale des finances publiques	01/09/2016	M SERRA Michel	Agent des finances publiques	01/09/2016
MME TELOT Emilie	Contrôleuse principale des finances publiques	01/09/2016	M LAINE Pierre	Agent des finances publiques	01/09/2016
M LAURANCIN Jérôme	Contrôleur des finances publiques	01/09/2016	Mme FOURTEAU Danièle	Agente des finances publiques	01/09/2016
Mme MONY Anne-Marie	Contrôleuse Principale des Finances Publiques	01/09/2016			

DATE D'AFFICHAGE DE LA LISTE : 01/09/2016

La Responsable du SIP-SIE

Anne-Marie MEMBRADO

Inspectrice divisionnaire des finances publiques

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

DDFIP

32-2016-09-01-051

délégations spéciales EAUZE septembre 2016

*délégations spéciales EAUZE septembre 2016*



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction générale des Finances publiques

Trésorerie de Eauze

2 Ave des Pyrénées  
32800 Eauze

Le Trésorier de Eauze

à

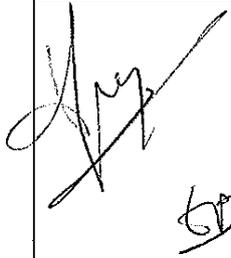
Monsieur le DDFip 32

Pour nous joindre / Références

Tél : 05 62 61 08 14 55

## DELEGATIONS SPECIALES

### A - Caisse - Courrier

Signatures et paraphes	
 CE	<p>Mme Catherine Echeveste</p> <p>Reçoit pouvoir, avec faculté d'agir séparément :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De signer les demandes d'approvisionnement et de dégagement de numéraire auprès de la Poste</li> <li>• De signer les quittances P1E</li> <li>• De me représenter auprès de la Poste (accusés réception, retrait du courrier)</li> </ul>
 ED	<p>Mme Eveline Dupin</p> <p>Reçoit pouvoir, avec faculté d'agir séparément :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De signer les demandes d'approvisionnement et de dégagement de numéraire auprès de la Poste</li> <li>• De signer les quittances P1E</li> <li>• De me représenter auprès de la Poste (accusés réception, retrait du courrier)</li> </ul>
 MH	<p>Mme Martine Mauranx</p> <p>Reçoit pouvoir, avec faculté d'agir séparément :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De signer les demandes d'approvisionnement et de dégagement de numéraire auprès de la Poste</li> <li>• De signer les quittances P1E</li> </ul>

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

	<ul style="list-style-type: none"> <li>De me représenter auprès de la Poste (accusés réception, retrait du courrier)</li> </ul>
 CM	Mme Carole Malaret Reçoit pouvoir, avec faculté d'agir séparément : <ul style="list-style-type: none"> <li>De signer les demandes d'approvisionnement et de dégagement de numéraire auprès de la Poste</li> <li>De signer les quittances P1E</li> <li>De me représenter auprès de la Poste (accusés réception, retrait du courrier)</li> </ul>

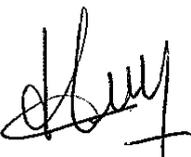
### B - Comptabilité

Signatures et paraphes	
 CE	Mme Catherine Echeveste Reçoit pouvoir, avec faculté d'agir séparément : <ul style="list-style-type: none"> <li>De signer les documents comptables à transmettre à la Trésorerie Générale (P213 et leurs pièces jointes, états de développement des soldes...)</li> <li>De signer le P11</li> </ul>
 ED	Mme Eveline Dupin Reçoit pouvoir, avec faculté d'agir séparément : <ul style="list-style-type: none"> <li>De signer les documents comptables à transmettre à la Trésorerie Générale (P213 et leurs pièces jointes, états de développement des soldes...)</li> <li>De signer le P11</li> </ul>
 dhdh	Mme Martine Mauranx Reçoit pouvoir, avec faculté d'agir séparément : <ul style="list-style-type: none"> <li>De signer les documents comptables à transmettre à la Trésorerie Générale (P213 et leurs pièces jointes, états de développement des soldes...)</li> <li>De signer le P11</li> </ul>
 CM	Mme Carole Malaret Reçoit pouvoir, avec faculté d'agir séparément : <ul style="list-style-type: none"> <li>De signer les documents comptables à transmettre à la Trésorerie Générale (P213 et leurs pièces jointes, états de</li> </ul>

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

	développement des soldes...) • De signer le P11
--	--

C - Recouvrement de l'impôt

Signatures et paraphes	
  CE	<p>Mme Catherine Echeveste</p> <p>Reçoit pouvoir, avec faculté d'agir séparément :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De signer des délais de paiement jusqu'au seuil de ( pas seuil ), de dette totale (ou de 12 mois de délais) (1) (2)</li> <li>• De signer les demandes de renseignements</li> <li>• De signer les remises / annulations de majorations jusqu'au seuil de 10 000.00 €</li> <li>• De signer les actes de poursuites : Mise en demeure de payer, saisies... (1)</li> <li>• De signer les ATD, les mainlevées d' ATD</li> <li>• De signer les lettres chèques sur le Trésor</li> <li>• De me représenter devant le Tribunal de Grande Instance, d'Instance et le Tribunal de Commerce</li> <li>• De signer les déclarations de créances dans les procédures collectives d'apurement de passif</li> <li>• De signer les attestations fiscales pour les particuliers (bordereaux de situation, extraits de rôles...).</li> <li>• De signer les certificats fiscaux pour les entreprises candidates à des marchés publics</li> <li>• De signer les bordereaux d'envoi et accusés réception.</li> </ul>
  CM	<p>Mme Carole Malaret</p> <p>Reçoit pouvoir, avec faculté d'agir séparément :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De signer des délais de paiement jusqu'au seuil de 2 000.00 €, de dette totale (ou de 12 mois de délais) (1) (2)</li> <li>• De signer les demandes de renseignements</li> <li>• De signer les remises / annulations de majorations jusqu'au seuil de 2 000.00 € (1) (2)</li> <li>• De signer les actes de poursuites : Mise en demeure de payer, saisies... (1)</li> <li>• De signer les ATD, les mainlevées d' ATD</li> <li>• De signer les lettres chèques sur le Trésor</li> <li>• De me représenter devant le Tribunal de Grande Instance,</li> </ul>

	<p>d'Instance et le Tribunal de Commerce</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De signer les déclarations de créances dans les procédures collectives d'apurement de passif</li> <li>• De signer les attestations fiscales pour les particuliers (bordereaux de situation, extraits de rôles...).</li> <li>• De signer les certificats fiscaux pour les entreprises candidates à des marchés publics</li> <li>• De signer les bordereaux d'envoi et accusés réception.</li> </ul>
--	--

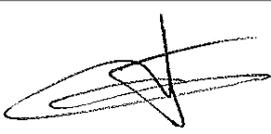
<p>dh</p> <p>dh</p>	<p>Mme Martine Mauraux</p> <p>Reçoit pouvoir, avec faculté d'agir séparément :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De signer des délais de paiement jusqu'au seuil de 2 000.00 €, de dette totale (ou de 12 mois de délais) (1) (2)</li> <li>• De signer les demandes de renseignements</li> <li>• De signer les remises / annulations de majorations jusqu'au seuil de 2 000.00 € (1) (2)</li> <li>• De signer les actes de poursuites : Mise en demeure de payer, saisies... (1)</li> <li>• De signer les ATD, les mainlevées d'ATD</li> <li>• De signer les lettres chèques sur le Trésor</li> <li>• De me représenter devant le Tribunal de Grande Instance, d'Instance et le Tribunal de Commerce</li> <li>• De signer les déclarations de créances dans les procédures collectives d'apurement de passif</li> <li>• De signer les attestations fiscales pour les particuliers (bordereaux de situation, extraits de rôles...).</li> <li>• De signer les certificats fiscaux pour les entreprises candidates à des marchés publics</li> <li>• De signer les bordereaux d'envoi et accusés réception.</li> </ul>
---------------------	---

D- Recouvrement des produits des collectivités locales

Signatures et paraphes	
 CE	<p>Mme Catherine Echeveste</p> <p>Reçoit pouvoir, avec faculté d'agir séparément :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• De signer des délais de paiement jusqu'au seuil de ( pas de seuil ) et de 12 mois de délais</li><li>• De signer les demandes de renseignements</li><li>• De signer les déclarations de créances dans les procédures collectives d'apurement de passif.</li><li>• De signer les bordereaux d'envoi et accusés réception</li></ul>
 ED	<p>Mme Eveline Dupin</p> <p>Reçoit pouvoir, avec faculté d'agir séparément :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• De signer des délais de paiement jusqu'au seuil de 2 000.00 € et de 12 mois de délais</li><li>• De signer les demandes de renseignements</li><li>• De signer les déclarations de créances dans les procédures collectives d'apurement de passif.</li><li>• De signer les bordereaux d'envoi et accusés réception</li></ul>
 CM	<p>Mme Carole Malaret</p> <p>Reçoit pouvoir, avec faculté d'agir séparément :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• De signer des délais de paiement jusqu'au seuil de 2 000.00 € et de 12 mois de délais</li><li>• De signer les demandes de renseignements</li><li>• De signer les déclarations de créances dans les procédures collectives d'apurement de passif.</li><li>• De signer les bordereaux d'envoi et accusés réception</li></ul>
 didi	<p>Mme Martine Mauranx</p> <p>Reçoit pouvoir, avec faculté d'agir séparément :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• De signer des délais de paiement jusqu'au seuil de 2 000.00 € et de 12 mois de délais</li><li>• De signer les demandes de renseignements</li><li>• De signer les déclarations de créances dans les procédures collectives d'apurement de passif.</li><li>• De signer les bordereaux d'envoi et accusés réception</li></ul>

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

## E - Collectivités Locales

Signatures et paraphes	
 CE	<p>Mme Catherine Echeveste</p> <p>Reçoit pouvoir, avec faculté d'agir séparément :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De signer les P503</li> <li>• De signer les réponses aux élus relatives aux opérations de visa (rejets de mandats, insuffisance de pièces...)</li> <li>• De signer les bordereaux d'envoi et les accusés de réception</li> </ul>
 ED	<p>Mme Eveline Dupin</p> <p>Reçoit pouvoir, avec faculté d'agir séparément :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De signer les P503</li> <li>• De signer les réponses aux élus relatives aux opérations de visa (rejets de mandats, insuffisance de pièces...)</li> <li>• De signer les bordereaux d'envoi et les accusés de réception</li> </ul>
 CM	<p>Mme Carole Malaret</p> <p>Reçoit pouvoir, avec faculté d'agir séparément :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De signer les P503</li> <li>• De signer les réponses aux élus relatives aux opérations de visa (rejets de mandats, insuffisance de pièces...)</li> <li>• De signer les bordereaux d'envoi et les accusés de réception</li> </ul>
 dm	<p>Mme Martine Maurant</p> <p>Reçoit pouvoir, avec faculté d'agir séparément :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De signer les P503</li> <li>• De signer les réponses aux élus relatives aux opérations de visa (rejets de mandats, insuffisance de pièces...)</li> <li>• De signer les bordereaux d'envoi et les accusés de réception</li> </ul>

(1) rayer ou compléter

(2) compléter du montant

Vous trouverez, ci-dessus, en regard de leur nom, un spécimen de la signature et du paraphe de chacun de mes mandataires.

A, Eauze, le 01/09/2016

Le Trésorier,  
Christophe Chambon

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES